

## Résolution 3 : Protéger les droits des personnes 2ELGBTQ+

### **Nom du comité national**

Comité national de défense des intérêts

### **Présidente du comité**

Heather Oxman, 587-228-1852, vpadvocacy@cfuw.ca

### **Auteure de la résolution**

Kenzie Zimmer, advocacy@cfuw-fcfdu.ca, 613-234-8252 ext. 2

### **Clauses résolues**

**IL EST RÉSOLU QUE** la FCFDU s'engage à promouvoir les droits humains, l'égalité et l'inclusion des personnes 2ELGBTQ+ (bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et queers).

**IL EST RÉSOLU QUE** la FCFDU exhorte tous les niveaux de gouvernement à faire respecter les droits des jeunes et des adultes 2ELGBTQ+, en leur assurant l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'emploi et au logement, à l'abri de la discrimination et de la violence.

**IL EST RÉSOLU QUE** la FCFDU demande à tous les niveaux de gouvernement de financer des programmes et services favorisant le bien-être des personnes 2ELGBTQ+, y compris, mais sans s'y limiter, les soins d'affirmation de genre, les services de santé mentale, le soutien communautaire et des campagnes publiques visant à sensibiliser à la diversité des identités de genre et des orientations sexuelles.

**IL EST RÉSOLU QUE** la FCFDU exhorte les gouvernements provinciaux et territoriaux à mettre en place un programme d'éducation sexuelle inclusif et obligatoire, conforme aux *Lignes directrices canadiennes pour l'éducation en matière de santé sexuelle (2019)*, afin d'assurer une représentation équitable de la diversité des orientations sexuelles et identités de genre.

### **Contexte**

#### **Définition de 2ELGBTQ+**

Les termes et acronymes utilisés pour décrire les identités sexuelles et de genre ont évolué et continueront d'évoluer au fil du temps. L'acronyme utilisé dans cette proposition de résolution reflète la pratique courante, bien que l'acronyme exact utilisé varie en fonction de l'individu, de l'organisation ou de l'institution. 2ELGBTQ+ signifie : bispirituel, lesbien, gay, bisexuel, transgenre et queer. Le « + » englobe toutes les autres identités sexuelles et de genre, y compris les personnes non binaires. Pour plus d'informations sur la signification de ces termes, veuillez consulter [le glossaire du gouvernement du Canada](#).

### **Comblent les lacunes dans les résolutions adoptées par la FCFDU (clause résolue n° 1)**

La FCFDU n'a actuellement aucune résolution adoptée sur les droits ou les enjeux des 2ELGBTQ+. Cette proposition de résolution vise à combler cette lacune en affirmant que la FCFDU s'engage à promouvoir l'égalité, les droits et l'inclusion des personnes 2ELGBTQ+. Il est important de reconnaître que la lutte pour les droits des 2ELGBTQ+ fait partie de la lutte plus large pour les droits de la personne que la FCFDU défend, et de s'assurer que les espaces de la FCFDU sont inclusifs et accueillants pour tous. Cet engagement global est l'objectif de la clause 1 de la résolution.

### **Discrimination à l'encontre des personnes 2ELGBTQ+ (clause résolue n° 2)**

Bien que la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre soit interdite par la Loi canadienne sur les droits de la personne, les personnes 2ELGBTQ+ continuent d'être victimes de discrimination, de violence et de crimes haineux. Une enquête menée en 2020-21 auprès des personnes 2ELGBTQ+ a révélé qu'au cours des cinq années précédentes, 39 % des répondants avaient été victimes de violence en raison de l'homophobie, de la transphobie, de la biphobie ou d'autres formes de discrimination fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre (Gouvernement du Canada, 2023). En 2023, Statistique Canada a signalé que les crimes haineux visant l'orientation sexuelle avaient augmenté de 69 % par rapport à l'année précédente (Statistique Canada, 2024). En février 2024, le Service canadien du renseignement de sécurité a averti que la « menace violente posée par le mouvement anti-genre est presque certaine de se poursuivre au cours de l'année à venir » (Tunney, 2024).

Les personnes 2ELGBTQ+ continuent également de subir des discriminations et une marginalisation dans l'accès à des services essentiels tels que les soins de santé, l'éducation, l'emploi et le logement. La clause 2 de la résolution exhorte donc tous les gouvernements à prendre des mesures sur ces questions et à veiller à ce que les droits des personnes 2ELGBTQ+ soient respectés.

### **Le besoin de programmes et de services pour les 2ELGBTQ+ adaptés (clause résolue n° 3)**

Les membres de la communauté 2ELGBTQ+ connaissent des niveaux plus élevés de dépression, d'anxiété, de suicide, de toxicomanie, d'itinérance et de violence (Centre for Innovation in Campus Mental Health, n.d. ; Moore, 2024 ; Learning Network, 2018). Cela est particulièrement le cas pour les personnes 2ELGBTQ+ ayant d'autres identités croisées, comme les personnes racialisées, handicapées et/ou les jeunes.

Les obstacles et les défis uniques et culturellement construits auxquels les membres de la communauté sont confrontés nécessitent des programmes et des services adaptés qui soutiennent leur bien-être. C'est l'objet de la clause résolue n° 3.

Les jeunes transgenres sont cinq fois plus susceptibles de penser au suicide et 7,6 fois plus susceptibles de faire une tentative de suicide (Kingsbury et al., 2022). Les soins qui affirment le genre peuvent être un aspect crucial du soutien à la santé et au bien-être des jeunes transgenres. La Société canadienne de pédiatrie (2023) définit les soins d'affirmation du genre comme « des soins fournis à une personne pour soutenir son identité de genre ; ces soins peuvent être médicaux, chirurgicaux, sociaux et/ou psychologiques ». L'Association médicale canadienne soutient la prestation de soins d'affirmation de genre :

« Le bien-être des enfants passe par l'accès universel à une gamme complète de soins de santé. C'est bien connu, les jeunes personnes transgenres courent un risque accru de souffrir de problèmes de santé mentale, entre autres de tendances suicidaires, en raison de la stigmatisation qu'elles subissent. En fournissant un éventail complet d'options de soins de santé, nous soutenons la dignité et l'humanité des personnes transgenres et nous renforçons l'idée que chaque personne a droit au soutien médical nécessaire pour pouvoir s'exprimer pleinement telle qu'elle est » (Association médicale canadienne, 2024).

La Société canadienne de pédiatrie (2023) souligne que « des adolescents...qui ont demandé et reçu des inhibiteurs d'hormones dans le cadre d'une approche multidisciplinaire des soins rendent compte d'une meilleure santé mentale et d'un meilleur fonctionnement psychosocial. L'accès à ces médicaments est associé à un moindre risque d'idéation suicidaire au cours de la vie. » Ainsi, les soins tenant compte de l'appartenance sexuelle, et plus généralement les services de soins de santé inclusifs, sont des services qui sauvent des vies et qui doivent être financés de manière adéquate.

Les services de soutien communautaire, tels que les centres d'accueil, les lignes téléphoniques d'urgence, les programmes sociaux, les services de conseil et de logement, peuvent également sauver des vies. Ils jouent un rôle clé dans la lutte contre l'isolement social et le soutien par les pairs. En outre, la clause résolue n° 3 exhorte les gouvernements à financer des campagnes de sensibilisation du public à la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre, afin de réduire la stigmatisation et de promouvoir l'acceptation des communautés 2ELGBTQ+.

Des investissements substantiels et à long terme dans ces domaines permettront de remédier aux inégalités auxquelles sont confrontées les communautés 2ELGBTQ+ et d'améliorer le bien-être et la qualité de vie.

#### **Programme d'éducation sexuelle (clause résolue n° 4)**

Enfin, la clause résolue n° 4 porte sur le programme d'éducation sexuelle. Il est important que l'éducation sexuelle tienne compte des expériences et des besoins de tous les élèves, afin qu'ils puissent tous rester en sécurité et en bonne santé. Une éducation sexuelle inclusive qui enseigne aux élèves les différentes orientations sexuelles et

identités de genre peut également promouvoir l'acceptation et réduire les croyances homophobes et transphobes parmi les élèves ([Kesler et al., 2023](#)).

Les [Lignes directrices canadiennes pour l'éducation en matière de santé sexuelle 2019](#), financées par l'Agence de la santé publique du Canada, précisent ce qui suit :

« Les programmes d'éducation en matière de santé sexuelle devraient être pertinents pour les personnes LGBTQ2NA+ et répondre à leurs besoins d'apprentissage. Les programmes d'éducation à la santé sexuelle doivent encourager l'acceptation et le respect de la diversité des identités sexuelles et de genre qui existent dans la communauté et inclure l'évaluation critique des attitudes et pratiques discriminatoires ».

Il ne s'agit toutefois que de lignes directrices, car les provinces et les territoires élaborent leur propre programme d'éducation sexuelle. Par conséquent, tous les élèves ne reçoivent pas une éducation sexuelle complète. Pour la santé et le bien-être des élèves LGBTQ+, ainsi que pour la réalisation globale d'une société inclusive et sans stigmatisation, il est important que les gouvernements provinciaux et territoriaux élaborent un programme d'éducation sexuelle *obligatoire* qui tienne compte de la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre.

## **Conclusion**

La mission de la FCFDU est de parvenir à l'égalité et à la justice sociale, et cette mission ne peut être réalisée si les droits des personnes LGBTQ+ ne sont pas respectés. Bien que de grands progrès aient été réalisés, le Canada n'est pas encore un endroit où tout le monde est traité avec dignité, respect et gentillesse, indépendamment de l'identité de genre et de l'orientation sexuelle. Nous avons tous un rôle à jouer pour changer cette situation, et cette résolution vise à engager la FCFDU à y participer. Elle demande à nos clubs d'être des espaces accueillants et à nos gouvernements de prendre des mesures pour soutenir le bien-être des communautés LGBTQ+, en faisant respecter leurs droits et en favorisant une société plus inclusive.

## **Mise en œuvre**

Pour mettre en œuvre cette résolution, les clubs et les membres de la FCDU peuvent :

- Se sensibiliser aux enjeux des LGBTQ+ en lisant, visionnant et en partageant leurs histoires et perspectives.
- Suivre des guides pour devenir un allié des LGBTQ+, comme [celui-ci](#).
- Se renseigner sur l'identité bispirituelle et sur la façon dont les normes et systèmes coloniaux ont réprimé les conceptions autochtones du genre et de la sexualité, à l'aide de ressources telles que [cette vidéo](#).
- Promouvoir/utiliser un langage inclusif et garantir un environnement accueillant dans les clubs.

- Organiser et assister à des présentations sur des sujets tels que l'identité de genre, l'histoire du mouvement pour les droits des 2ELGBTQ+, les défis auxquels sont confrontées les communautés 2ELGBTQ+ et la manière de pratiquer l'allié.
- Écrire aux politiciens locaux pour leur demander un financement suffisant et à long terme des programmes et services qui soutiennent activement le bien-être des personnes 2ELGBTQ+, en faisant référence, le cas échéant, à des programmes et services spécifiques dans votre communauté.
- Faire des dons ou du bénévolat auprès d'organisations communautaires à but non lucratif au service des personnes 2ELGBTQ+.
- Envisager d'accorder des bourses d'études aux étudiants 2ELGBTQ+.
- Assister ou participer aux défilés et événements locaux de la Fierté.
- Écrire aux autorités provinciales de l'éducation pour souligner l'importance d'un programme d'éducation sexuelle inclusif qui tienne compte de la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre, en particulier dans les provinces où ce programme n'est pas obligatoire à l'heure actuelle.
- Défendre les droits des personnes 2ELGBTQ+ et dénoncer les commentaires homophobes ou transphobes.
- S'abonner aux bulletins d'information des organisations de défense des droits des personnes 2ELGBTQ+ et les suivre sur les médias sociaux pour se tenir au courant de leurs activités et participer à leurs campagnes.

Dans les provinces où les droits des jeunes transgenres ont été ou pourraient un jour être restreints, les clubs et les conseils provinciaux de la FCFDU peuvent.. :

- Rencontrer ou écrire à leurs représentants provinciaux respectifs pour exprimer leur opposition à toute politique qui restreint les droits des jeunes transgenres d'exprimer leur genre comme ils l'entendent et d'accéder aux services de soins de santé que leurs médecins estiment être les meilleurs pour eux.

### **Bibliographie**

L'Association médicale canadienne. (2024, 20 février). *L'AMC s'oppose fermement aux efforts gouvernementaux visant à restreindre l'accès aux soins.*

<https://www.cma.ca/fr/propos-nous/notre-role/salle-presse/lamc-soppose-fermement-aux-efforts-gouvernementaux-visant-restreindre-lacces-aux-soins>

Société canadienne de pédiatrie. (2023, 20 juin). *Une approche d'affirmation pour les soins aux jeunes transgenres et de diverses identités de genre.*

<https://cps.ca/fr/documents/position/une-approche-daffirmation-pour-les-soins-aux-jeunes-transgenres-et-de-diverses-identites-de-genre>

Le Centre d'Innovation en Santé Mentale (Non daté). *Introduction à la santé mentale dans les communautés 2SLGBTQ+*. <https://campusmentalhealth.ca/toolkits/invisible-intersections/intro-to-mental-health-in-2slgbtq-communities/>.

Gouvernement du Canada. (2023). *Résultats du sondage du Plan d'action 2ELGBTQI+*. <https://www.canada.ca/fr/femmes-egalite-genres/sois-toi-meme/plan-action-federal-2elgbtqi-plus/resultats-sondage.html>

Learning Network. (2018, mars). *2SLGBTQ+ Youth, Violence, and Homelessness*. [https://www.gbvlarningnetwork.ca/our-work/issuebased\\_newsletters/issue-24/Issue\\_24.pdf](https://www.gbvlarningnetwork.ca/our-work/issuebased_newsletters/issue-24/Issue_24.pdf).

Moore, K. (2024, mars). *2023 Annual Report of the Chief Medical Officer of Health of Ontario to the Legislative Assembly of Ontario*. <https://www.ontario.ca/files/2024-04/moh-cmoh-annual-report-2023-en-2024-04-02.pdf>.

Kesler, K., Gerber, A., Laris, B., Anderson, P., Baumler, E., et Coyle, K. (2023, 17 mars). High School FLASH Sexual Health Education Curriculum: LGBTQ Inclusivity Strategies Reduce Homophobia and Transphobia. *Prevention Science*, 24, 272-282. <https://link.springer.com/article/10.1007/s11121-023-01517-1>.

Kingsbury, M., Hammond, N., Johnstone, F., & Colman, I. (2022, 6 juin). Suicidality among sexual minority and transgender adolescents: a nationally representative population-based study of youth in Canada. *Canadian Medical Association Journal*, 194(22). <https://doi.org/10.1503/cmaj.212054>.

Sex Information and Education Council of Canada. (2019). *Canadian Guidelines for Sexual Health Education*. [https://www.sieccan.org/files/ugd/1332d5\\_e3ee36e39d944009956af5b86f0a5ed6.pdf](https://www.sieccan.org/files/ugd/1332d5_e3ee36e39d944009956af5b86f0a5ed6.pdf).

Statistiques Canada. (2024, 25 juillet). *Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2023*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240725/dq240725b-fra.htm>.

Tunney, C. (2024, 15 février). CSIS warns that the 'anti-gender movement' poses a threat of 'extreme violence'. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/politics/csis-lgbtq-warning-violence-1.7114801>.